

## Relevé de décisions

### Réunion plénière du Conseil de Quartier Bastille Popincourt

Mercredi 11 octobre 2023 – école Keller

---

Animation : Delphine GOATER et Grégoire PICOT, membres du groupe d'animation.

#### Rappel de l'ordre du jour :

- I) Informations des ateliers et commissions Inter-CQ
  - II) Présentation et vote de projet d'investissement
  - III) **Projet de promenade de l'Est Parisien : Débat au sujet de l'Aménagement des Bd Richard Lenoir et Jules Ferry**
  - IV) Conclusion par un pot amical
- 

Introduction par Delphine GOATER et Grégoire PICOT, membres du groupe d'animation, ainsi que Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au Maire chargé de la Démocratie locale, de la Participation Citoyenne et de la Prospective et Emma RAFOWICZ, Adjointe au maire chargée de la culture, de l'artisanat et du Patrimoine, référente du Conseil de quartier Bastille Popincourt.

#### I) Informations des ateliers et commissions Inter-CQ

##### I.1 Atelier Santé Solidarité : don de fournitures scolaires

Le projet de don de fournitures scolaires est présenté par Jacqueline ROY, membre du groupe d'animation, qui indique que le projet de collecte et de distribution de fournitures scolaires à des écoles de l'arrondissement continue et sera renouvelé mais a été ralenti suite à un problème de santé d'une des membres.

##### I.2 Projet Inclusion numérique : lancement d'un projet de livret mobilisateur

Le projet est présenté par Grégoire PICOT, membre du groupe d'animation, qui indique qu'il y a besoin de mobiliser pour diffuser ce livret. Ce projet consiste en la création d'un livret pour mettre en avant l'inclusion numérique. Il est possible de donner ses coordonnées pour former le groupe du 11<sup>e</sup> en charge de ce projet.

##### I.3 Atelier Culture : exposition de photos issues du concours photos inter CQ

Le projet d'exposition suite au concours photos organisé en 2023 et ayant pour thème « l'eau dans le 11<sup>e</sup> » est présenté par Hervé BRUN, membre du groupe d'animation, qui rappelle que 20 photos ont été en lice. Trois photos sur les cinq récompensées ont été réalisées par des membres du conseil de quartier Bastille-Popincourt. L'exposition est en ce moment visible sur les grilles du Jardin de la Folie Titon et à la Maison de la vie associative et citoyenne.

#### **I.4 Atelier Cadre de Vie : rencontre avec la police municipale du 2 octobre 2023**

Le compte-rendu de cette rencontre est présenté par Hervé BRUN, membre du groupe d'animation. Il s'agit d'un premier contact avec les membres de la DPMP. Une présentation des points clés a été effectuée lors de la rencontre. Il a notamment été évoqué la « mission rugby » qui consiste en la sécurisation des lieux festifs de visionnage des matchs dans le cadre de la coupe du monde de rugby. Il y a une centaine d'agents sur le 11<sup>e</sup>. Delphine GOATER, membre du groupe d'animation, rappelle qu'il existe le numéro 3975 ou l'application *Dans ma rue* pour faire remonter des incidents.

#### **I.5 Atelier Nuisances sonores : demande d'études ciblées sur le 11<sup>e</sup> avec Bruitparif**

Sophie VILLETTE, membre du conseil de quartier, présente l'état d'avancement de la demande au nom de l'interCQ. L'interCQ a rédigé courant 2022 un Livre Blanc avec des recommandations au sujet des activités bistrotières et récréatives que Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au Maire chargé de la Démocratie locale, de la Participation Citoyenne et de la Prospective, s'est engagé à relayer. Suite à une réunion, avec Anne SOUYRIS, ancienne adjointe à la Maire en charge de la Santé, il a été présenté un Plan d'amélioration de l'espace sonore (PAES). Ce dernier évoque la possibilité de créer un comité local du bruit par arrondissement. Cette instance est souhaitée par les membres de l'InterCQ.

##### **→ Réponse de Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au Maire chargé de la Démocratie locale, de la Participation Citoyenne et de la Prospective**

Jean-Pierre Corsia félicite l'interCQ pour le travail considérable réalisé dans le cadre de la rédaction du Livre Blanc. Il précise qu'une réunion s'est tenue le 30 août 2023 en présence de Nour DURAND-RAUCHER et lui-même avec BruitParif. Ce rendez-vous a été l'occasion d'évoquer l'étude réalisée à Paris Centre suite au déploiement de plusieurs méduses dans le quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil et celui de la rue Montmartre.

Au-delà du coût très élevé de l'opération, il faut noter que ces études permettent, certes, de mettre en lumière le bruit et les nuisances liées à l'activité des établissements, ce qui est en l'état est une problématique connue de la Mairie et identifiée. La Mairie va cependant se rapprocher de ses homologues de Paris Centre pour un partage d'expériences.

#### **I.6 Embellir Votre Quartier : état des lieux des pieds d'arbres av. Ledru Rollin**

→ Evelyne ROSSIN, membre du groupe d'animation, prend la parole à propos des pieds d'arbres de l'avenue Ledru Rollin. Un état des lieux a été effectué et reprend les constats suivants : sur 126 pieds d'arbre, la moitié comporte un caractère dangereux (risque de se prendre les pieds dedans). Les pieds d'arbre sont débitumés et donc pourraient être végétalisés (15% ont un potentiel de végétalisation). De plus, il existe un modèle de grille qui empêche de laisser passer les mégots. Cet état des lieux a été envoyé aux élus de la Mairie du 11<sup>e</sup>.

#### **I.7 CQ SYMPA : évolution des apéros citoyens**

Grégoire PICOT, membre du groupe d'animation, explique la co-organisation de ces apéros citoyens en collaboration avec la MVAC. L'objectif est d'accueillir les nouveaux et nouvelles conseiller·es de quartier et habitant·es du quartier, et de faciliter leur contact. Ces apéros ont lieu chaque premier jeudi du mois à 19H à la MVAC, 8 rue du Général Renault, et un appel de bienvenue est lancé !

## **I.8 Résultats des votes du Budget Participatif**

Hervé BRUN, membre du groupe d'animation énonce les 5 projets lauréats dans le 11<sup>e</sup>, il s'agit de :

- Plus de sport et de loisirs à Belleville
- Profiter des squares et de la Nature dans le 11<sup>e</sup>,
- Un quartier Belleville Fontaine au Roi dynamique et résilient
- Des rues apaisées et agréables
- Un 11<sup>e</sup> solidaire et attractif

Deux problèmes soulevés par les conseiller.es de quartier :

- Le regroupement des projets qui ne facilite pas la possibilité de les faire gagner.
- Le faible nombre de votant.e.s (137 000 parisiennes et parisiens) engendrant une faible représentativité du vote. Il est remarqué que ce n'est « pas assez mais il s'agit d'un moyen de déposer un projet et qu'il soit financé ».

Fin de la première partie

Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au Maire chargé de la Démocratie locale, de la Participation Citoyenne et de la Prospective annonce qu'il va falloir envisager le renouvellement des équipes d'animation pour les plénières à venir. Ce renouvellement a lieu tous les ans.

Il est possible de renouveler une fois son mandat. Par ailleurs, nous sommes à mi-mandat municipal, il est prévu une évaluation des pratiques des conseils de quartier qui se mettra en place d'ici la fin de l'année via la création d'un inter-cq.

## **II) Présentation et vote de projet d'investissement**

→ Grégoire PICOT, membre du groupe d'animation, présente les deux projets d'investissements mis au vote : il s'agit de l'achat d'un banc « Davioud » et de l'acquisition de matériel de studio à la MVAC.

### **II.1 Banc**

Budget mis au vote : 1500 euros.

Une habitante remarque qu'il est dommage de financer des bancs neufs quand il en existe des plus anciens, retirés par la Mairie.

Le prix étonne les participants et des détails sont demandés sur les lignes du devis.

### **II.2 Studio**

Budget mis au vote : 8 000 euros.

Ce projet servira aux collectifs et aux associations du 11<sup>e</sup> pour disposer de nouveaux moyens techniques. Il s'agit d'héberger et de mutualiser ce studio à la MVAC.

→ Questions de Sophie VILLETTE, membre du groupe d'animation :  
« La mairie ne peut pas payer cela ? »  
« Quels bénéfices pour les CQ ? »

→ **Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au Maire chargé de la Démocratie locale, de la Participation Citoyenne et de la Prospective** rappelle qu'il s'agit d'un financement octroyé par la mairie et délégué aux conseillers de quartier, c'est une forme de participation citoyenne. C'est un budget d'investissement donc les CQ pourront en bénéficier.

### II.3 Votes

Vote BANC :

Contre : 1

Abstention : 5

Pour : 18

**Adopté.** Un groupe de travail va être mis en place suite au vote pour la suite.

Vote STUDIO :

Abstention : 0

Contre : 10

Pour : 18

**Adopté.**

### III) Projet de promenade de l'Est Parisien : Débat au sujet de l'Aménagement des Bd Richard Lenoir et Jules Ferry

Plusieurs parties prenantes autour de ce projet vont prendre la parole afin de donner leur point de vue et auront la possibilité de poser une question.

Le cadre de la discussion est posé par Grégoire PICOT, membre du groupe d'animation et co-animateur de la réunion plénière, afin de faciliter le rappel des étapes du projet (lettres envoyées, pétitions lancées, concertation) puis les débats. Grégoire indique qu'un conseil de quartier peut proposer du dialogue et pour ce faire il est essentiel d'avoir un cadre pour que la discussion puisse se tenir.

- **Michel PUZELAT, Président de l'Association Histoire et mémoires du 11<sup>e</sup>** présente l'histoire du boulevard et quelques notions en patrimoine et usages en urbanisme. « En 1824 a eu lieu la destruction de la Maison Beaumarchais pour la construction du canal afin d'approvisionner Paris en eau depuis le canal de l'Ourq. Il sera creusé à 6 m pour laisser passer l'approvisionnement. Sous l'Empire, les fontaines, les grilles, les usines et des entrepôts apparaissent sur les rives du

canal. Sous la présidence de Jacques Chirac, le boulevard sera surnommé les « Champs Elysées de l'est parisien » ».

- Chronologie des faits **présentée par Delphine Goater**, membre du groupe d'animation et co-animatrice de la réunion plénière.
  - Printemps 2022 : promenade exploratoire menée par l'Atelier Écologie-Espaces Verts du Conseil de quartier Bastille-Popincourt et présentation des résultats en plénière en juin 2022.
  - 15 mars 2023 : envoi par les ateliers du CQBP et CQRSA d'une lettre ouverte à Anne Hidalgo, Maire de Paris ;
  - 11 mai 2023 : réunion publique présentant le projet de réaménagement, en particulier du tronçon bd Jules Ferry, à la Mairie du 11ème ;
  - 24 mai 2023 : lancement d'une pétition « Sauvons les 4 squares de la promenade Richard Lenoir » (5447 signatures) ;
  - 28 juin 2023 : temps d'échange sur les transformations (suppression des grilles, percées visuelles, caniparc, nouveaux usages...) des jardins du boulevard Richard Lenoir à la Mairie du 11ème ;
  - 16 août 2023 : dépôt d'un recours au Tribunal administratif de Paris par France Nature Environnement Paris.
- **Edith THOMPSON : membre de l'Atelier Écologie-Espaces Verts du conseil de quartier**, relate les faits et souligne qu'aucune transmission des documents promis n'a été effectuée.
- **Daniel CHICHEREAU (membre du conseil de quartier République Saint-Ambroise)** prend la parole et s'interroge sur le rôle des Conseils de quartier dans le cadre d'un projet porté par la Mairie. Il explique que les conseils de quartier sont une institution créée par la loi de 2001, du Code des collectivités territoriales. Les conseils de quartiers font partie intégrante de la vie locale ; ils ont vocation à participer et à être informés des décisions impactant leur cadre de vie. La charte parisienne de la participation citoyenne entérine un principe de concertation.

Ses questions sont les suivantes : sur ce projet qui est un projet de Bastille à Stalingrad, pourquoi le projet global a été saucissonné en plusieurs opérations ? Faut-il supprimer les jardins au profit d'une promenade et d'une vélorue ? Sur quoi se sont fondées les propositions des élu·es ?

- **Sylvie BONNET, Association *Sauvons Jules et Richard*, membre du conseil de quartier** : selon elle, les conseils de quartiers ne sont pas appropriés assez le sujet. Suite à ce constat, il a été décidé de constituer une association loi 1901 en juillet 2023. Les membres de l'association se mobilisent contre ce projet et notamment contre le retrait des grilles. Le souhait d'un projet alternatif est exprimé. L'association conclue : « il y a une manière intelligente de faire un projet sur ce boulevard ».

Elle n'a pas de questions car elle les a déjà posées par une lettre ouverte à la Mairie de Paris. Les mails à la Mairie du 11<sup>e</sup> sont sans retour. Un rendez-vous avec le Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement, Monsieur François VAUGLIN, aura lieu prochainement.

- **Yves CONTASSOT, Association *France Nature Environnement*** : L'association *France Nature Environnement* a déposé un recours en excès de pouvoir. La question est « pourquoi un aussi mauvais projet, aussi peu écolo et qui coute aussi cher. Pourquoi ne pas faire mieux et moins cher? Les photos des pelouses sur le visuel produit par la Mairie du 11 montrent l'impact écologique négatif. Pourquoi faire cela sans la moindre étude dessus ? ». Yves CONTASSOT souligne « l'enjeux ambitieux de redessiner l'ensemble de ce boulevard, le 2<sup>e</sup> plus large de Paris et ajoute qu'il faut une co-construction entre les habitants, les associations, les experts et la Mairie pour ce projet à 20 millions d'euros et de 10 ha. Il faut également respecter la loi et surtout les règles très précises du saucissonnage interdit par la loi. »
- **Christine BERTIN, membre du Collectif BBA** : Le collectif a été créé récemment à la suite des constats de difficultés d'aménagement de la place de la Bastille, et spécifiquement lors des jours de marché Bastille Beaumarchais et rues adjacentes le jeudi. « Il n'y a pas de concertation et on ne lie pas les projets, et il y a des segmentations du projet global. Nous sommes concernés en premier chef par le projet de voirie, sur l'impact dans notre quartier avec le report de circulation 24/24. »

Les questions sont les suivantes : « Qu'est-il prévu ? Va-t'il y avoir des aménagements avec une prise en compte des habitant-es ou s'agira-t-il d'un boulevard pour accéder au périphérique ? ».

- **Raphaël DU CHEYRON, Association *Amelot Durable*** : L'association a été créée il y a 4 ans pour la gestion du compost et fait partie de *France Nature Environnement* depuis un an. Raphaël DU CHEYRON explique qu'il existe une diversité des points de vue : « je suis pour, il y a des gens contre. Lorsqu'il s'agit d'apaiser la circulation, les gens sont contents, avec un espace piéton plus large ». Selon lui, l'usage de ces squares, comme celui du jardin Truillot est possible grâce à l'aménagement et le partage végétal. Il note que les grilles qui sont aujourd'hui existantes ne permettent pas de se promener de manière sécurisée, et permettront donc moins d'obstacles à la mobilité pour les personnes à mobilité réduite.

L'ensemble des questions ont été notées et les élus présents y répondent.

Grégoire PICOT remercie Monsieur le Maire d'être présent.

- **Florent HUBERT, Adjoint chargé des espaces verts, de la biodiversité et de la végétalisation**, rappelle que le boulevard Richard Lenoir est un axe structurant dans l'histoire de Paris qui a failli être une autoroute vers le périphérique pour rejoindre les voies sur berge, ce projet a été évité. Aujourd'hui, le constat établi montre que l'aménagement n'est pas satisfaisant dans l'état actuel. Un aménagement de cette promenade est le bienvenu car ce boulevard tel quel a 30 ans. Il est vieillissant et ne correspond plus aux pratiques de ce qu'il se fait aujourd'hui. Par ailleurs il explique qu'il y a des mésusages à cause des recoins qu'il offre. Par ailleurs, 25m sont dédiés à la circulation des voitures contre seulement 3m pour celle des vélos. Cet aménagement n'est pas adapté aux effets du changement climatique. Florent HUBERT rappelle que l'arbitrage central est le rééquilibrage et qu'il est prévu d'augmenter la végétalisation.

Florent HUBERT ajoute qu'il reste deux ans, jusqu'à fin 2025 avant le début des travaux. Il annonce la tenue d'une concertation menée par un prestataire extérieur et sur laquelle s'appuiera l'arbitrage des élus. Il ajoute que « nous ne sommes ni juriste ni technicien : la ville doit respecter la loi ». Il appuie le « caractère souhaitable des évaluations » : « Je veux travailler avec vous sur le doublement des espaces verts et la réduction de la place de la voiture. ». Concernant le calendrier,

il est trop tôt pour l'affirmer : « il faudra être prudent » car il reste à définir le prestataire qui assurera « un an de concertation ».

- **Luc LEBON, Adjoint chargé de l'espace public et des sports** : Le projet vise à créer une vélo-rue qui est davantage conforme à l'évolution des pratiques de l'arrondissement, pour les habitants et les habitantes. Ce mode de déplacement est aussi paritaire. ». Il s'agit de rendre les vélos prioritaires, les pistes cyclables actuelles sont sous dimensionnées, obsolètes selon les usagers, donc l'option de la vélo-rue est la plus efficace (passer de 12m à 5m de chaussée). Elle permet de maintenir l'accès aux riverains, des commerces et pour les livraisons. Les places de livraison vont être revues à la hausse avec ces aménagements et c'est un souhait des commerçants. Il y aura davantage de confort pour les riverains également. Luc LEBON ajoute qu'il n'y a pas de lien avec le Boulevard Beaumarchais, c'est un autre débat que celui de ce soir.

→ **Monsieur le Maire, François VAUGLIN**, félicite la bonne organisation des débats et remercie de l'accueil. Il insiste sur le fait que les questions posées sont de vraies questions et des préoccupations légitimes. Il ajoute que ce qu'on voit dans la presse n'est pas dans notre projet et que l'état d'esprit du projet est celui présenté par Florent HUBERT, Adjoint chargé des espaces verts, de la biodiversité et de la végétalisation, et Luc LEBON, Adjoint chargé de l'espace public et des sports.

- **Luc LEBON, Adjoint chargé de l'espace public et des sports** précise qu'il n'y aura pas de terrasses, ni d'extension des terrasses, quand bien même il y aura un agrandissement de l'espace de mobilité piétonne. Il s'agira d'un « espace de vie, pas d'un espace de tourisme ».

→ Par ailleurs, **le Maire** précise que le trottoir aujourd'hui est peu fonctionnel entre la grille et la piste cyclable. Le projet prévoit une réelle végétalisation, et il ajoute que le visuel présenté à l'entrée de la concertation était maladroit.

Question relative à la protection de la biodiversité sur la suppression des haies sur les grilles. Pourquoi retirer les grilles décoratives ?

→ **Monsieur le Maire, François VAUGLIN** répond que sur les grilles, il s'agit d'une ouverture sur les côtés (pour permettre le passage au milieu dans le sens de la longueur de la rue) comme par exemple au début du Boulevard côté Bastille où il n'y a pas de grille et c'est très bien.

Question relative à la segmentation ou au « saucissonnage du projet », sans s'occuper des rues afférentes, et pourquoi le projet n'est-il pas pris en compte dans sa globalité ?

**Monsieur le Maire, François VAUGLIN** répond qu'il s'agit d'une technique courante dans les projets de circulation et d'aménagement. La piétonisation de la rue du Faubourg du Temple vers République a aussi fait l'objet de cette technique dans la dernière mandature. De plus, tout projet d'aménagement de voiries est modifié au fur et à mesure avec les parties prenantes et un projet de circulation globale est différent du projet d'espace vert, on peut faire l'un sans l'autre.

#### Autres questions :

→ **Monsieur le Maire François VAUGLIN** termine ce temps d'échange et indique que même s'il reste beaucoup de questions, l'important reste l'état d'esprit dans lequel on travaille. La nouvelle phase de concertation qui va se dérouler prochainement permettra de retravailler tous ensemble le projet.

NB : Monsieur Olivier DORTU, conseiller de quartier et membre du groupe d'animation a présenté à titre personnel une proposition alternative d'aménagement des boulevards Richard Lenoir et Jules Ferry. Il a remis cette proposition à chaque élu·e présent·e Mrs François VAUGLIN, Jean-Pierre CORSIA, Florent Hubert, Luc LEBON, Mme Emma RAFOWICZ et aux différent·es intervenant·es invité·es. Il a précisé que son projet pouvait être utilisé par n'importe quel participant·es à cette réunion.

#### **IV – Conclusion :**

Grégoire PICOT, membre du groupe d'animation, souligne le grand intérêt des habitant·es pour influencer et d'aller vers une « concertation renforcée ». Pour cela, il faut travailler main dans la main et incite les participants à rejoindre le conseil de quartier jusqu'à la prochaine plénière.

Emma RAFOWICZ, Adjointe au maire chargée de la culture, de l'artisanat et du Patrimoine, référente du Conseil de quartier Bastille Popincourt, remercie Delphine GOATER et Grégoire PICOT, membres du groupe d'animation, pour l'organisation et l'animation de cette réunion plénière.

---